



Communiqué de Presse
24 novembre 2011

Bilan d'activité du Conseil Paritaire de la Publicité

Lors de la conférence de presse du jeudi 24 novembre 2011, le Président du Conseil Paritaire de la Publicité, Michel Bonnet (Familles de France) et, son vice-président, Loïc Armand (Union des Annonceurs), en accord avec tous ses membres, ont fait part d'un **Bilan positif de l'activité de cette instance paritaire durant les trois dernières années, à l'occasion d'un nouveau et deuxième mandat triennal et de l'accueil de nouveaux membres.**

Le CPP tient à remercier toutes les personnes qui ont participé pendant ces trois années à ses travaux, démontrant ainsi leur intérêt de participer activement à l'évolution de la déontologie publicitaire dans le cadre du dispositif de régulation professionnelle concertée formalisée en 2008 autour de l'ARPP (précédemment BVP).

Il a été rappelé **la conviction des membres du CPP de s'ouvrir aux parties prenantes de la société civile pour gagner en pertinence, en légitimité et en efficacité dans leurs travaux.**

En ce sens, toute personne concernée par la communication publicitaire peut prendre part au dialogue dans le cadre des Groupes de travail du CPP qui rédigent des Avis^[1]. Ces derniers tiennent compte des préoccupations de toute partie prenante, en vue de l'élaboration ou de l'actualisation des règles déontologiques de l'interprofession publicitaire : les Recommandations.

Au cours de son nouveau mandat triennal, le CPP s'attachera à rendre encore plus visible ses travaux auprès des Pouvoirs publics, du public en général et à renforcer ses relations avec les deux autres instances associées à l'ARPP, le JDP (Jury de Déontologie Publicitaire) et le CEP (Conseil de l'Éthique Publicitaire).

Dernier Avis adopté ce jour : AVIS « PUBLICITE ET DIVERSITES »

Le CPP se réjouit de l'adoption, à la réunion plénière qui s'est tenue ce jour, de l'Avis relatif à la représentation des Diversités dans la publicité.

Cet Avis préconise essentiellement aux adhérents de l'ARPP :

- **d'adapter** et **d'étendre** les Règles déontologiques professionnelles concernant la représentation de toutes les formes de diversités au sens large : origine, sexe, situation de famille, grossesse, apparence physique, état de santé, handicap, orientation sexuelle, âge, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, etc.
- **de rappeler** que la publicité doit respecter la dignité humaine et ne pas véhiculer de stéréotypes négatifs
- D'aborder la thématique de la religion dans une Recommandation complémentaire.

^[1] 8 Avis adoptés en 3 ans et un Avis en cours d'élaboration. Cela représente une cinquantaine de réunions et plus de 50 personnes auditionnées pour échanger sur les sujets, objets des Avis, tant sectoriels que transversaux : le Développement Durable, les Jeux de hasard et d'argent, les Nouveaux médias, les Produits Cosmétiques, les Prix, le Commerce équitable et les Diversités.

Les 22 membres du CPP

Président

- **Michel BONNET**, Expert auprès de Familles de France, enseignant vacataire de l'Université de Bourgogne

Vice-présidents

- **Pour les annonceurs**
Loïc ARMAND, Président de l'OREAL France, Directeur général des relations extérieures du groupe L'Oréal, Président de l'Union des Annonceurs (UDA), Président de la Commission Consommation du MEDEF
- **Pour les associations**
Claire O'MEARA, Responsable de la communication et de la mobilisation, Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)

Représentant la sphère associative

- **Pour les associations de consommateurs**
Blandine CHESNEAU, Présidente fédérale, Familles rurales
Laurent DESSOLLE, Administrateur national, INDECOSA CGT
Patrick MERCIER, Président de l'ADEIC
Hervé MONDANGE, Juriste, AFOC
Jacques SERVIA, Responsable local du CNAFAL
Bernard TRANCHAND, Administrateur national, Union Nationale des Familles des Associations Familiales (UNAF)
Un représentant de la CLCV à désigner
- **Pour les associations environnementales**
Claude BIRENBAUM, IDFE/FNE
Céline MESQUIDA, Membre de la Mission Économie et Représentante au conseil économique, social et environnemental, France Nature Environnement (FNE)

Représentant les professionnels de la publicité

- **Pour les annonceurs**
Anne CHANON, Directrice des relations avec les institutions et la société de l'UDA
Un annonceur en cours de désignation
- **Pour les agences conseils en communication**
Gildas BONNEL, Président de SIDIESE, Président de la Commission du Développement Durable de l'AACC
Marie-Pierre BORDET, Vice-présidente déléguée générale de l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC)
Jean-Paul BRUNIER, Président de Léo Burnett France, Administrateur de l'AACC
- **Pour les médias**
Michel CACOUAULT, Président du Bureau de la Radio
Valérie CHAVANNE, Directrice juridique de Yahoo!
Louis GILLET, Président de Presspace, Editeur Presse Sport Investissement (PSI)
Deux représentants en cours de désignation (TV, Presse Magazine ou Publicité extérieure).

En rouge : les nouveaux membres représentant des associations de consommateurs.